

Le Parlement demande une stratégie européenne commune pour lutter contre la radicalisation de jeunes citoyens européens

Les attentats à Paris ont souligné une fois de plus l'urgente nécessité d'actions coordonnées par les États membres et l'UE afin d'empêcher la radicalisation et de lutter contre le terrorisme, a affirmé le Parlement dans une résolution non législative adoptée ce mercredi. La résolution présente des propositions concrètes pour une stratégie globale de lutte contre l'extrémisme, à appliquer en particulier dans les prisons, en ligne et par le biais de l'éducation et de l'inclusion sociale.

La résolution rédigée par [Rachida Dati](#) (PPE, FR) sur la prévention de la radicalisation et du recrutement de citoyens européens par des organisations terroristes a été adoptée par 548 voix pour, 110 voix contre et 36 abstentions.

Accroître l'échange d'informations entre États membres

Le Parlement propose d'établir une liste noire européenne des djihadistes et des djihadistes terroristes présumés. Il ajoute qu'il est indispensable de parvenir à une définition commune des combattants étrangers afin de pouvoir les poursuivre pénalement à leur retour dans l'UE. Il demande aux États membres de faire en sorte que tout combattant étranger soit mis sous contrôle judiciaire et, si nécessaire, placé en rétention administrative à son retour en Europe, jusqu'à ce que les poursuites judiciaires requises soient engagées.

Les députés rappellent la nécessité de mener des contrôles obligatoires et systématiques, aux frontières extérieures de l'Union européenne. Les échanges d'informations entre les autorités nationales d'application de la loi et Europol doivent être renforcés afin de repérer et de surveiller les terroristes présumés, expliquent les députés. Ils appellent par ailleurs les États membres à optimiser le recours à d'autres instruments tels que le système d'information Schengen.

Le Parlement réaffirme son engagement à œuvrer à l'obtention d'un accord sur les dossiers passagers de l'UE (PNR) avant la fin de l'année 2015. Cependant, il rappelle que les PNR de l'UE ne représentent qu'une seule mesure de lutte contre le terrorisme et qu'une stratégie globale antiterrorisme est nécessaire.

Faire réfléchir à deux fois les combattants étrangers potentiels

Pour empêcher les combattants étrangers potentiels de quitter l'UE, les députés proposent de confisquer leurs passeports et de geler leurs avoirs financiers. De telles mesures préventives devraient être accompagnées de systèmes de soutien tels que des lignes téléphoniques via lesquelles famille et amis pourraient recevoir rapidement de l'aide s'ils craignent qu'un proche ne se radicalise ou ne soit sur le point de rejoindre une organisation terroriste.

De plus, le Parlement insiste sur la nécessité de renforcer le dialogue interculturel par le biais des systèmes d'éducation et dans les quartiers défavorisés afin d'empêcher la marginalisation et d'encourager l'insertion.

Prévenir la propagation de l'extrémisme violent en ligne et dans les prisons

Le Parlement propose notamment de séparer les détenus radicalisés des autres détenus dans les prisons dans le but de contenir la propagation de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Afin d'empêcher la diffusion de messages de haine et d'apologie du terrorisme sur internet, les députés veulent que le contenu illégal propageant l'extrémisme violent soit effacé sans délai, mais conformément aux droits fondamentaux. Les États membres devraient envisager des actions en justice, y compris des poursuites pénales, contre les entreprises actives dans le domaine de l'internet et des réseaux sociaux et les fournisseurs de services qui refusent de donner suite à une demande administrative ou judiciaire visant à effacer des contenus illicites ou faisant l'apologie du terrorisme, affirment les députés.

Procédure: résolution non législative

.....

5000

Nombre de citoyens européens qui ont rejoint des organisations terroristes et d'autres formations militaires, en particulier l'EIL (Daech), le Front al-Nosra et d'autres organisations hors de l'UE, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

.....

En savoir plus

[Parcours législatif](#)

[Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures](#)

[Rachida Dati \(EPP, FR\)](#)

[Texte adopté \(disponible en cliquant à la date du 25.11.2015\)](#)

[Vidéo du débat \(24.11.2015\)](#)

[Vidéo de la conférence de presse \(25.11.2015\)](#)


Radicalisation : pour Rachida Dati, la réponse doit être européenne


[Radicalisation : pour Rachida Dati, la réponse doit être européenne](#)

Contacts

Rikke ULDALL

COMM - PRESS

 (+32) 2 28 42976 (BXL)

 (+33) 3 881 72033 (STR)


 (+32) 498 98 32 57


 [@EP_Justice](#)

 libe-press@europarl.europa.eu

Wendy DE MONTIS

COMM

 (+32) 2 28 31151 (BXL)

 (+32) 470 87 02 64

 presse-fr@europarl.europa.eu



Le Parlement demande des mesures urgentes afin d'empêcher les jeunes délinquants de se radicaliser en prison

©AP Images/ European Union-EP



Rachida Dati sur la radicalisation

<http://www.europartv.europa.eu/en/player.aspx?pid=18631214-6510-45d1-a595-a55500fde2cf>